



Ski-Club L'Echelette

Liste de gardiennages

Septembre 2021 - Janvier 2022

Septembre	11 - 12	Dubach Pierre	
Septembre	18 - 19	Burkhard Joël	
Septembre	25 - 26	Hofer Claude-Alain	
Octobre	2 - 3	Froidevaux Jean-Louis	
Octobre	9 - 10	Winkler Thierry	Corvée
Octobre	16 - 17	Knobel Swen	
Octobre	23 - 24	von Kaenel Dave	
Octobre	30 - 31	Gindrat Sébastien	
Novembre	6 - 7	Bossert Alfred	
Novembre	13 - 14	Romy Gabrielle	
Novembre	20 - 21	Lüthi Claude	
Novembre	27 - 28	Dubach Gauthier	
Décembre	4 - 5	Winkler Ginette	
Décembre	11 - 12	Beck Roland	
Décembre	18 - 19		Vacances de Noël
Décembre	25 - 26		Vacances de Noël
Janvier	1 - 2		Nouvel An
Janvier	8 - 9	Dubach Walter	
Janvier	15 - 16	Turrian Jean-Philippe	
Janvier	22 - 23		Week-end à ski
Janvier	29 - 30	Guerry Jean-Michel	

Le membre empêché doit se faire remplacer par un collègue. Le gardien remet le sachet de gardiennage chez Alfred Bossert et note ce qui manque sur ce sachet. Les verres vides non consignés sont redescendus par chacun. Le chalet fournit, à l'exclusion de toute autre denrée; Boissons: vin, bière, limonades diverses. Denrées: huile, vinaigre, sel, sucre, thé (avec cannelle) café instantané, et filtre, poivre, moutarde. Les utilisateurs sont priés de ne pas laisser de reste dans les buffets (confiture, graisse etc..) et de prendre avec eux les linges à laver. Enfin, le gardiennage s'effectue par n'importe quel temps et en toutes saisons.